



À VENDRE - Grange 10

Rue Chimpisse 10 4210 - Burdinne

85 000 €



101 m²



0 chambres



PEB /

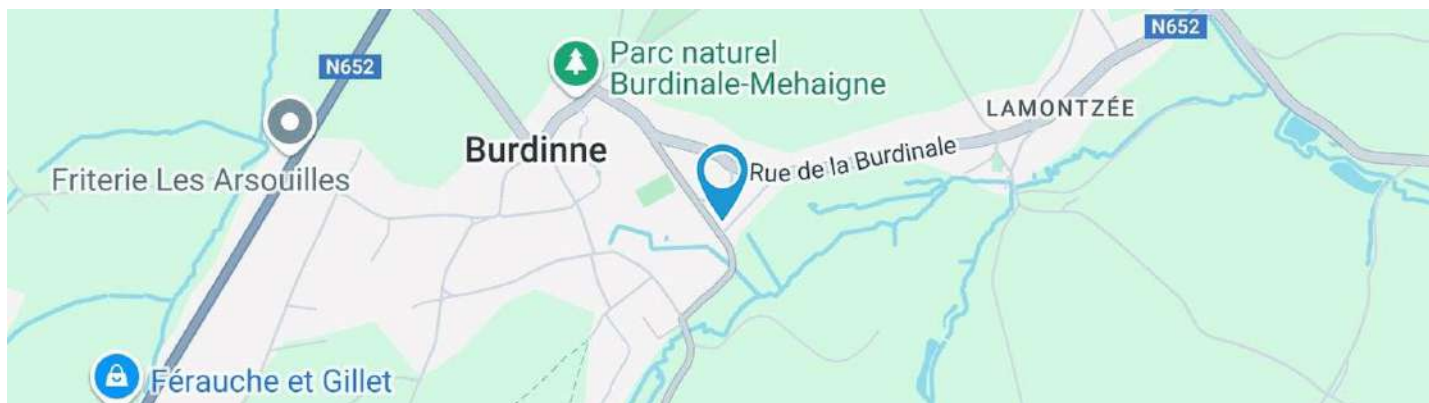


Jonas
BY WE INVEST

IPI : 511514

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be



Adresse du bien

Rue Chimpisse 10
4210 Burdinne

Dimensions parcelle

Largeur de la façade	13.00 m
Profondeur de la parcelle	26 m
Surface de la parcelle	474.00 m²
Largeur de la parcelle	17.00 m
Orientation	Sud-est



*Informations provenant du site du cadastre

* L'orientation de la façade est prise par rapport à la rue.

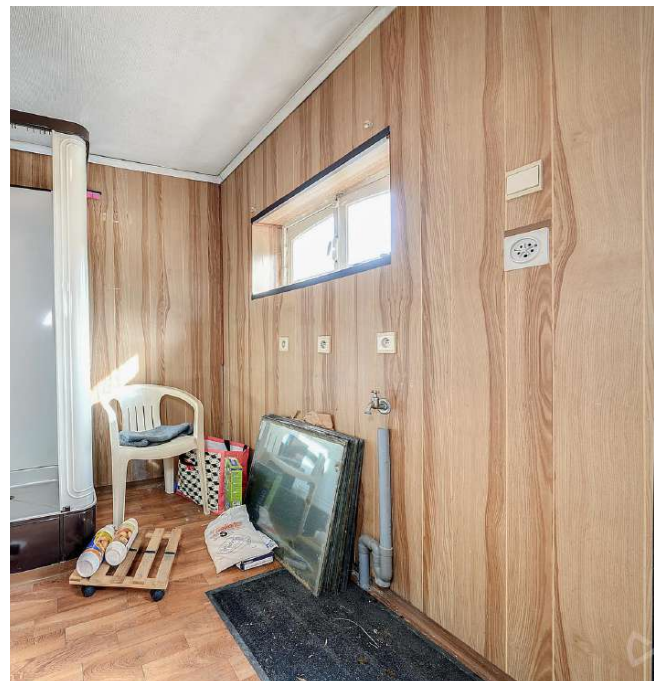


Jonas
+32 498 54 83 15
jonas.vanderlinden@weinvest.be



Composition du bien

Etat général	À rénover
Surface habitable	101 m²
Surface totale	109 m²
Nombre de façades	3
Etage	Rez
Nombre de pièces	7





Extérieur

Jardin (terrain arrière)

Fermé clôtures

Nord-ouest

Parking (terrain avant)

**Place(s) grand
parking**

Parking (terrain droit)

Place(s) 2



Jonas

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be

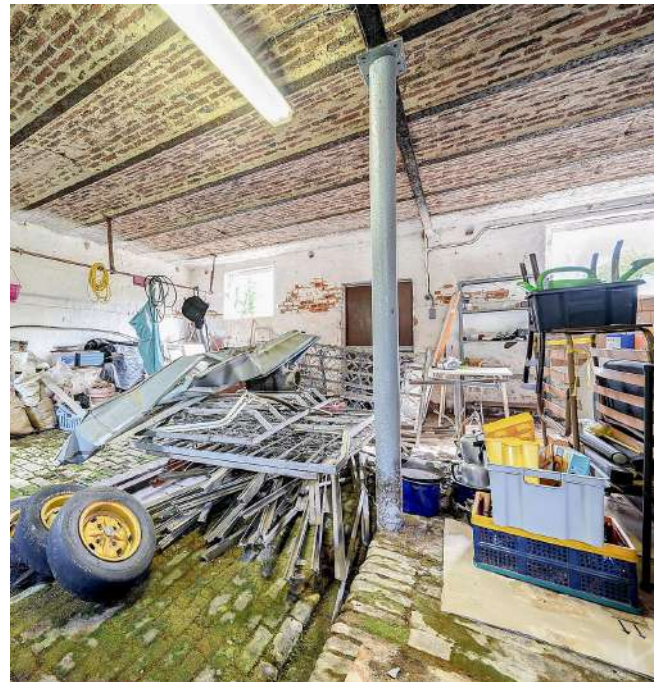


Intérieur

Rez-de-chaussée

109 m²

Salle de douche, chaufferie, grange, hall, remise 1,
remise 2, pièce



Jonas

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be


Rez-de-chaussée - Salle de douche - 5.99 m²

 Longueur : **3.06 m** - Largeur : **1.96 m**

Douche	Cabine	Hauteur sous-plafond	2,30 m
Lavabo	Simple	Éclairage	Point lumineux au plafond
Fenêtre	Châssis type battants matière bois	Chauffage	Radiateur(s)
	Vitrage simple	Prise(s) électrique(s)	3
Sol	Vinyle	Décharge machine à laver	Oui



Jonas
 +32 498 54 83 15
 jonas.vanderlinden@weinvest.be

**Rez-de-chaussée - Chaufferie - 5.21 m²**Longueur : **3.08 m** - Largeur : **1.69 m**

Sol	Carrelage	Éclairage	Point lumineux au plafond
Hauteur sous-plafond	1,70 m	Prise(s) électrique(s)	1
Type de plafond	Voussettes		

*Jonas*

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be


Rez-de-chaussée - Grange - 66.73 m²

 Longueur : **8.33 m** - Largeur : **8.01 m**

Fenêtre	Châssis type à soufflet matière métallique
	Vitrage simple
Sol	Briques

Éclairage	Point lumineux au plafond
Hauteur sous-plafond	2,80 m
Prise(s) électrique(s)	1



Jonas
 +32 498 54 83 15
 jonas.vanderlinden@weinvest.be

**Rez-de-chaussée - Remise 1 - 5.65 m²**Longueur : **3.13 m** - Largeur : **1.80 m**

Sol	Béton
Hauteur sous-plafond	1,70 m
Éclairage	Point lumineux mural



Jonas
+32 498 54 83 15
jonas.vanderlinden@weinvest.be



Rez-de-chaussée - Remise 2 - 8.12 m²

Longueur : 2.90 m - Largeur : 2.80 m

Sol	Béton
Hauteur sous-plafond	1,90 m



Jonas
+32 498 54 83 15
jonas.vanderlinden@weinvest.be


Rez-de-chaussée - Pièce - 7.84 m²

 Longueur : **3.11 m** - Largeur : **2.52 m**

Sol	Béton
Éclairage	Point lumineux mural
Hauteur sous-plafond	1,70 m
Type de plafond	Voussettes



Jonas
 +32 498 54 83 15
 jonas.vanderlinden@weinvest.be

Rez-de-chaussée - Hall - 9.18 m²Longueur : **8.34 m** - Largeur : **1.10 m**

Hauteur sous-plafond	2,30 m
Prise(s) électrique(s)	1
Éclairage	Point lumineux mural
Sol	Béton

*Jonas*

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be

Récapitulatif des mètres

Longueur

Largeur

Superficie

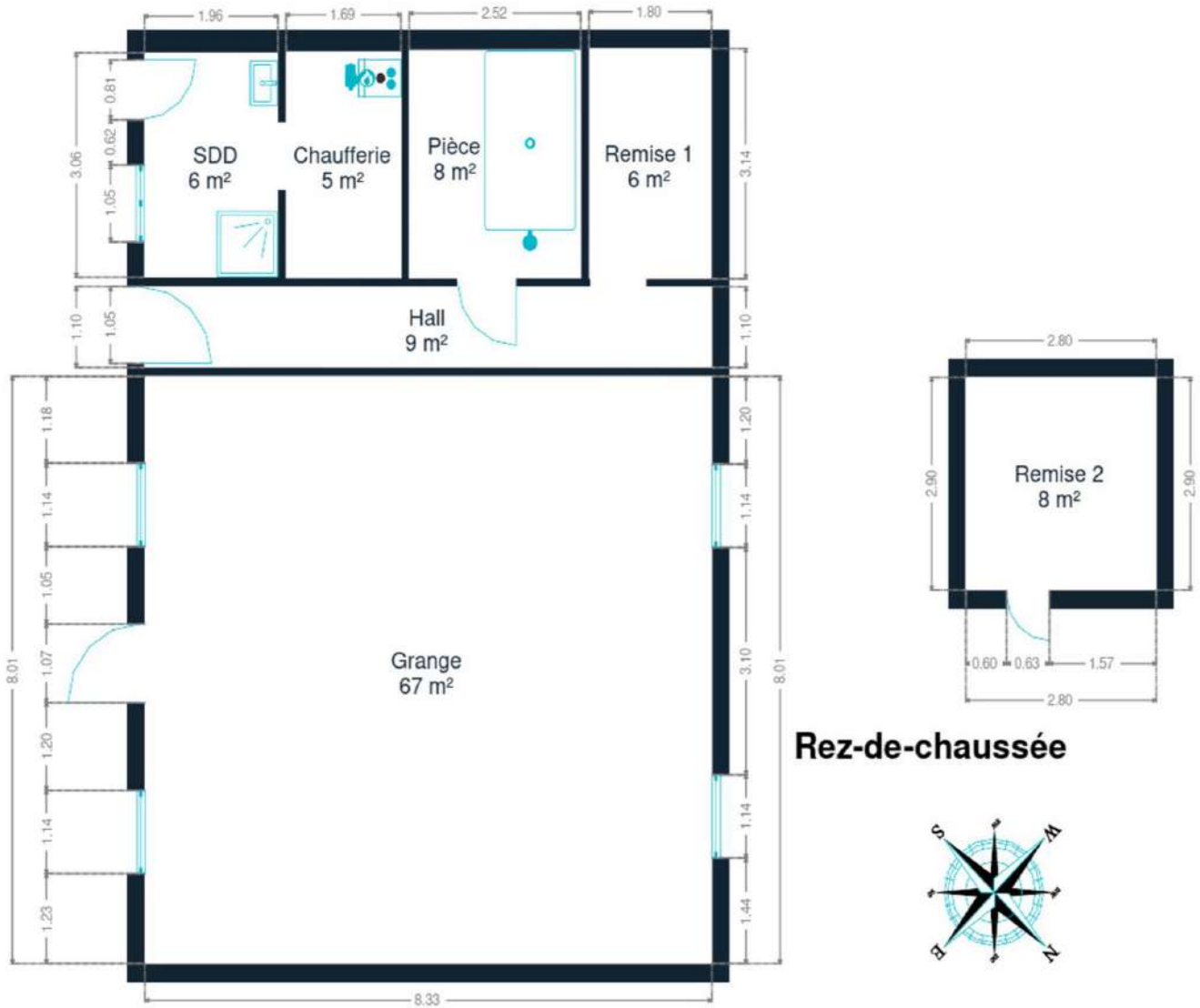
Rez-de-chaussée

Salle de douche	3.06 m	1.96 m	5.99 m²
Chaufferie	3.08 m	1.69 m	5.21 m²
Grange	8.33 m	8.01 m	66.73 m²
Hall	8.34 m	1.10 m	9.18 m²
Remise 1	3.13 m	1.80 m	5.65 m²
Remise 2	2.90 m	2.80 m	8.12 m²
Pièce	3.11 m	2.52 m	7.84 m²

*Jonas*

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be



Rez-de-chaussée

Rez-de-chaussée



Jonas
+32 498 54 83 15
jonas.vanderlinden@weinvest.be

Technique

Toiture

Zingeries

Zinc

État

Bon

Couverture

Ardoises artificielles

Façade

Matériaux façade

Brique

Etat

Bon

Châssis

Châssis

Blanc**Matière bois métallique****Simple***Jonas*

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be



Transports

Arrêt de bus	600 m
Accès ferroviaire	9500 m
Accès autoroutier	8200 m

Écoles

École de Burdinne	3 minutes	365 m
-------------------	-----------	-------



Jonas

+32 498 54 83 15
jonas.vanderlinden@weinvest.be

Points d'intérêts

Police	Zone de police Hesbaye Ouest	473 m
Police	Poste de police Burdinne	489 m
Bureau de poste	Bureau de Poste bpost	490 m
Bureau local du gouvernement	Agence Locale pour l'Emploi de Burdinne ASBL	501 m
	Parc naturel Burdinale-Mehaigne	528 m
Banque	Crehan Banque Elias Dave	1564 m
Santé	Fraiteur Julie	2019 m
Entrepreneur général	Broers-Bois	2025 m
Santé	Centre Souffle-Voix-Expression	2105 m



Jonas

+32 498 54 83 15

jonas.vanderlinden@weinvest.be

Les étapes d'achat d'un bien immobilier

1. BUDGET

En fonction de vos revenus et de vos économies (les "fonds propres") la banque va déterminer votre "capacité d'emprunt", c'est à dire le montant maximal du crédit.

3. OFFRE

Une fois le bien de vos rêves trouvé, vous rédigez une offre au propriétaire, qui lui notifie votre intérêt d'acheter à un prix donné et dans des conditions déterminées.

5. FINANCEMENT

Différents types de crédits hypothécaire existent. En négociant auprès de plusieurs banques, vous obtiendrez le crédit le plus avantageux pour votre situation. Une fois l'offre de prêt formelle obtenue, le compromis peut être signé.

7. SIGNATURE COMPROMIS

Une fois le compromis rempli et accepté par les parties, vous le signez chez le notaire du vendeur ou dans votre agence immobilière. La signature se fait en général dans le mois qui suit l'offre.

+ Vous payez une *garantie équivalente à 5 ou 10% du prix de vente.*

9. SIGNATURE DE L'ACTE

Maximum 4 mois après le compromis a lieu la signature de l'acte, chez votre notaire. C'est le moment où vous recevez les clés et devenez propriétaire.

+ Vous payez le *solde, les frais de notaire et les coûts de l'acte.*

2. RECHERCHE

Vous pouvez entamer vos recherches. Encodez vos critères sur les plateformes immobilières (immoweb, immovlan,...) et/ou les communiquez-les aux agences immobilières locales afin d'être notifié lorsqu'un bien est mis en vente.

4. NÉGOCIATION

Le propriétaire peut accepter votre offre, la refuser voir vous faire une contre-proposition (à accepter ou refuser en retour). Une fois les négociations abouties et l'offre contresignée, la vente est scellée.

6. COMPROMIS

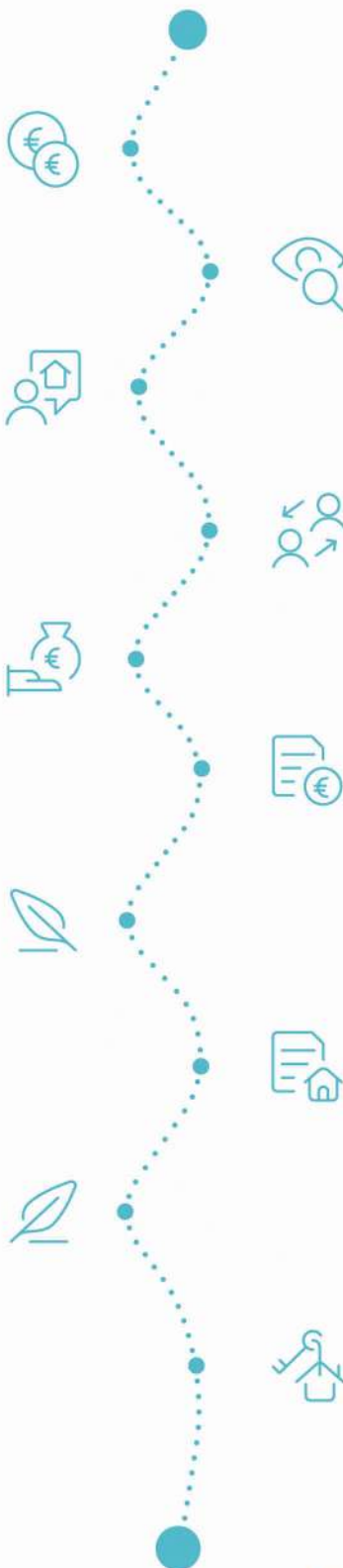
Le compromis est le premier contrat formalisant l'engagement de vente. C'est soit le notaire soit l'agence immobilière qui va le rédiger.

8. RECHERCHES NOTARIÉES

Les notaires vont rassembler les documents et effectuer les recherches administratives, hypothécaires et fiscales auprès des administrations concernées. Une fois toutes les informations collectées, la date de signature peut être fixée.

10. TITRE DE PROPRIÉTÉ

Votre notaire transmet l'acte signé au bureau des hypothèques pour y être enregistré. Quelques semaines plus tard, il recevra le titre de propriété portant les cachets de l'administration fiscale, conservera l'original et vous transmettra une copie.



Acheté!



Quels sont les frais « cachés » à l'achat d'un bien immobilier ?

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété, le prix de vente sera toujours additionné de taxes et frais annexes, appelés **«frais d'achat» et qui s'élèvent en moyenne à 15% du prix de vente** (sauf si vous bénéficiez d'un taux réduit ou d'un abattement). C'est votre notaire qui va les collecter, mais celui-ci va ensuite les redistribuer aux différentes administrations.

Exemple :



Prix d'achat
en Régions wallonne et bruxelloise
(sous réserve des éventuelles réductions de frais et abattements).

200.000 €

Total des frais d'achat

+ 29.175 €

Total de l'achat ▶

229.175 €

25.000 € Droits d'enregistrement

2.160 € Honoraires du notaire (soumis à la TVA*)

1.100 € Frais administratifs (soumis à la TVA*)

685 € TVA

230 € Transcription hypothécaire



Si votre achat est financé grâce à un crédit hypothécaire, il faudra ajouter les frais liés à un second acte notarié ; l'acte de crédit, qui va entraîner des frais supplémentaire dûs à la banque et au notaire. Renseignez-vous auprès de votre notaire pour connaître le montant total exact.

Nos services

Chez We Invest, nous sommes persuadés qu'un bon agent immobilier n'est pas nécessairement un secrétaire redoutable, un photographe hors-pair, un marketeur ingénieux ou un informaticien passionné. Nous avons donc décidé de former une agence immobilière avec une véritable équipe de professionnels pour entourer cet agent.

▼ **Votre agent We Invest est plus qu'un ouvreur de porte:** c'est un véritable conseiller, passionné. Il ou elle vous guidera et vous encadrera dans l'une des transactions la plus importante de votre vie. Grâce à sa certification IPI, vous êtes assurés que nos agents sont formés aux aspects techniques, juridiques, fiscaux et administratifs d'un achat et d'une vente.

▼ **L'équipe de marketing:** votre agent immobilier est soutenu par une équipe marketing professionnelle (photographes, vidéastes, publicitaires, graphistes, spécialistes du marketing digital, etc.) Grâce à nos supports, tels que les plans, les visites virtuelles, les vidéos ou le livret comme celui-ci, vous gagnez du temps en ne visitant que les propriétés qui vous correspondent vraiment!

▼ **L'équipe technologique:** Notre objectif est d'utiliser la technologie pour humaniser les transactions immobilières. Contradictoire? Pas du tout: entourés d'outils et de services tech', le travail de nos agents immobiliers est considérablement allégé. Cela leur permet de se concentrer sur leur plus grande force: des conseils personnalisés pour que vous puissiez trouver la maison de vos rêves ou vendre la vôtre au meilleur prix.



Vous songez à vendre ?

Notre équipe est disponible pour vous soutenir dans chacun de vos projets de vente ou de mise en location. Faites évaluer votre propriété objectivement, gratuitement, et sans engagement. [Contactez votre agent immobilier We Invest et découvrez autour d'une tasse de café ce que nous pouvons faire pour vous.](#)